

Les migrations africaines dans la Libye post-2014 : guerre, crise économique et politiques d'endiguement

Antonio M. Morone

TRADUCTION **Olivier Favier**

DANS **MIGRATIONS SOCIÉTÉ 2020/1 N° 179** , PAGES 29 À 42

ÉDITIONS **CENTRE D'INFORMATION ET D'ÉTUDES SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0995-7367

DOI 10.3917/migra.179.0029

Date de mise en ligne : 09/04/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-migrations-societe-2020-1-page-29?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Les migrations africaines dans la Libye post-2014 : guerre, crise économique et politiques d'endiguement

Antonio M. MORONE *

RÉSUMÉ

L'enjeu de cette contribution est d'analyser, dans le contexte de la Libye post-2011, l'évolution du cadre migratoire, et plus précisément la situation des migrants africains résidant dans le pays. Nous montrerons que la crise économique et la guerre que connaît la Libye, couplées aux politiques d'endiguement mises en place par l'Union européenne et certains de ses États membres comme l'Italie, ont impacté le projet migratoire de ces individus. Alors que la plupart d'entre eux avaient fait de ce pays leur destination finale dans l'espoir d'obtenir un meilleur niveau de vie, ces différents facteurs, que nous allons détailler et analyser, ont reconfiguré leur projet et les ont poussés à poursuivre leur migration. Si certains ont réussi à atteindre le continent européen, d'autres, après avoir échoué, se sont redirigés vers la Tunisie voisine, comme solution provisoire.

MOTS-CLÉS : Africains noirs, contrôle des frontières, crise économique, guerre, Libye, projet migratoire, Union européenne

La révolte contre le régime de Mouammar Kadhafi en 2011 s'est rapidement transformée en une guerre civile, puis en une guerre internationale pour le contrôle de l'État et des ressources libyennes. Les migrations internes et internationales ont représenté l'un des enjeux du conflit, ce dernier ayant en retour influencé progressivement les trajectoires et les dynamiques migratoires. Ce conflit a aussi eu pour effet d'écrouler littéralement le système d'endiguement des flux migratoires irréguliers que l'Italie avait négocié avec la Libye de Mouammar Kadhafi à partir de 2000¹. Avec la fin de l'intervention internationale de l'OTAN² sous l'égide des Nations unies, le 31 octobre 2011, la Libye a rapidement retrouvé son rôle de pôle d'attraction des migrations internationales. Parallèlement, l'Italie et l'Union européenne (UE) ont repris, avec le nouveau pouvoir libyen, leurs politiques d'endiguement des flux migratoires, et donc le rétablissement des divers mécanismes de refoule-

* Historien, Université de Pavie (Italie).

1. PAOLETTI, Emanuela, *The Migration of Power and North-South Inequalities. The Case of Italy and Libya*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2011, 300 p.
2. Organisation du traité de l'Atlantique nord.

ment, de détention et d'expulsion des migrants à l'intérieur comme à l'extérieur de la Libye.

Les politiques affichées de fermeture des frontières et d'endiguement des flux migratoires en provenance du Sud constituent une pratique de sécurisation et d'externalisation du contrôle des frontières mise en acte le long de la rive méridionale de la Méditerranée à partir des années 1990³. Dans le cas précis de la Libye, de telles politiques forment un système complexe dans lequel les appareils de sécurité et de contrôle déployés en haute mer ne constituent que le dernier maillon d'un mécanisme qui joue un rôle prépondérant, sur le territoire même, où opèrent aussi bien les prisons pour migrants que les différents programmes qui, par voie terrestre ou aérienne, servent à déporter les migrants emprisonnés vers leur pays d'origine ou, au pire, vers un pays tiers, souvent le Niger. Au-delà des représentations, souvent largement médiatisées, qui la dépeignent comme un lieu de passage ouvert entre l'Afrique et l'Europe, la Libye est en réalité une destination pour les migrants qui cherchent du travail et qui s'y retrouvent piégés par les politiques d'endiguement sur la base de leur désir supposé de rejoindre l'Europe⁴. Dans la perspective d'étudier la migration en tant que projet à venir, il peut être intéressant d'adopter une approche qui s'intéresse à l'origine, au transit et à la destination des individus : le concept de *stepwise migrants* saisit cette dimension d'incertitude et de devenir dans laquelle les migrants souvent « *n'ont pas en tête de destination claire, mais plutôt une vague idée des objectifs de leur migration* »⁵. Ici, le rôle des réseaux internationaux demeure important, tout comme celui des réseaux locaux, familiaux ou amicaux et surtout de

3. HYNDMAN, Jennifer ; MOUNTZ, Alison, "Another Brick in the Wall? Neo-Refoulement and the Externalization of Asylum by Australia and Europe", *Government and Opposition*, Vol. 43, No. 2, 2008, pp. 249-269; TABAPSSI, Timothée F., "La riposte des exclus : les migrants africains sans papiers face aux tentatives d'endiguement des flux migratoires extra-communautaires", *Présence africaine*, n° 179/180, 2009, pp. 157-191 ; MARCHETTI, Chiara, "Expanded Borders: Policies and Practices of Preventive Refoulement in Italy", in: GEIGER, Martin ; PÉCOUD, Antoine (eds), *The Politics of International Migration Management*, Basingstoke: Palgrave, 2010, pp. 160-183.
4. DANISH REFUGEE COUNCIL, "We Risk our Lives for our Daily Bread". *Finding of the Danish Refugee Council Study on Mixed Migration in Libya* [Online], January 2014, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Danish%20Refugee%20Council%20Report%20-%20Risking%20our%20Lives_Mixed%20Migrants%20in%20Libya_Dec%202013.pdf ; MORONE, Antonio M., "Policies, Practices, and Representations Regarding Sub-Saharan Migrants in Libya: From the Partnership with Italy to the Post-Qadhafi Era", in: GAIBAZZI, Paolo ; DÜNNWALD, Stephen ; BELLAGAMBA, Alice (eds), *EurAfrican Borders and Migration Management. Political Cultures, Contested Spaces, and Ordinary Lives*, New York: Palgrave Macmillan, 2017, pp. 129-155 ; AL-TARHOUNI, Hani, دراسة ميدانية عن الهجرة غير النظامية في ليبيا, *Libyan Affairs*, No. 1, 2016.
5. SCHAPENDONK, Joris, "Staying Put in Moving Sands: The Stepwise Migration Process of Sub-Saharan African Migrants Heading North", in: ENGEL, Ulf ; NUGENT, Paul (eds), *Respacing Africa*, Leiden: Brill, 2010, pp. 113-138 (voir p. 122).

l'individu et son projet de mobilité sociale (avant même la migration spatiale) qui acquièrent évidemment une importance encore plus grande. La migration en tant que projet à venir, construite pas à pas, met en relief la volonté et le plan du migrant qui s'alimentent des opportunités et des ressources que celui-ci peut avoir à sa disposition.

La raison principale qui a amené la Libye à retrouver son rôle de pôle d'attraction des flux migratoires internationaux est la croissance soutenue de l'économie libyenne ces dernières décennies, y compris après 2011, avec un taux de croissance de 116 % en 2012, d'après les données du Fonds monétaire international⁶. La phase de forte ascension économique dans laquelle s'est trouvée le pays a, par voie de conséquence, nourri le besoin de main-d'œuvre à bas ou très bas coût provenant d'Afrique subsaharienne ou d'autres pays arabes voisins

Toutefois, après 2011, l'économie libyenne a été prise dans un système de gestion des ressources et de l'État où l'on retrouvait différents groupes armés sortis vainqueurs du combat contre l'ancien régime. Durant cette phase de changements politiques et institutionnels, l'économie est alors passée par un processus d'ouverture encore plus vaste et plus profond qu'auparavant, quand toute ouverture dépendait d'une logique de conservation de l'élite au pouvoir et à la seule fin de servir ses intérêts. La contradiction tenait cependant dans le fait qu'une plus grande libéralisation promettait d'être liée aux logiques du conflit plus qu'à celles d'une transition ordonnée et pacifique, ce qui s'est vérifié dans les faits.

Comme la Libye est rapidement redevenue attractive pour les migrants à la recherche d'un emploi, une autre dynamique migratoire a connu une rapide croissance durant la période post-2011 : celle liée aux activités des organisations criminelles qui gèrent, à travers l'Afrique puis la Méditerranée, le voyage de ces migrants dont l'intention est de rejoindre l'Europe *via* la Libye et l'Italie. Sous le régime du colonel Kadhafi, la Libye représentait déjà un couloir migratoire majeur pour rejoindre l'Europe, en plus de constituer en premier lieu un pays de travail pour de nombreux migrants. Le conflit a mené à une rapide accélération des logiques de mobilité clandestine à travers la Libye et la Méditerranée, puisque la situation a non seulement permis la remise en liberté de nombreux gestionnaires des réseaux de transit qui, durant les dernières années du régime de Kadhafi, avaient été incarcérés, mais elle leur a également fourni un champ d'action bien plus vaste par rapport au

6. ST JOHN, Ronald Bruce, "The Post-Qadhafi Economy", in: PACK, Jason (ed.), *The 2011 Libyan Uprisings and the Struggle for the Post-Qadhafi Future*, New York: Palgrave Macmillan, 2013, pp. 85-111 (voir p. 106).

32 Dossier : Migrations africaines au Maghreb et au Moyen-Orient

passé à cause des brèches dans la capacité de contrôle du territoire des nouvelles institutions transitoires libyennes. En outre, l'écroulement des différents appareils de sécurité et de contrôle des flux migratoires clandestins mis en œuvre dans le cadre de la coopération internationale entre l'Italie et la Libye a accru encore davantage la capacité opératoire des organisations criminelles internationales.

C'est justement le nombre croissant de passages clandestins à travers la Méditerranée après 2011 qui a été à la base de l'engagement renouvelé italien — et plus largement européen — pour réactiver le cycle d'endiguement des migrants en Libye. Suite à la signature le 21 janvier 2012 d'un Memorandum of Understanding (MoU) entre les ministres de l'Intérieur libyen et italien, la Libye a recommencé ses opérations de détention et d'expulsion des migrants africains. Dans le sillage de cette coopération renouvelée en 2012, les autorités libyennes ont en outre passé des accords en matière de sécurité et de contrôle conjoint des frontières avec l'Algérie, le Niger, le Tchad et le Soudan, accords ayant pour objectif déclaré de combattre la contrebande d'armes et autres marchandises illégales, une catégorie dans laquelle les migrants ont fini par être inclus. La réactivation du cycle de l'endiguement en Libye s'est accompagnée d'une militarisation croissante de la Méditerranée. Depuis 2011, face aux passages clandestins, la riposte italienne puis européenne est devenue éminemment militaire, et dans une moindre mesure, humanitaire. Le passage supposé à une vitesse supérieure opérée par l'Opération *Mare Nostrum* de la Marine militaire italienne en Méditerranée centrale (d'octobre 2013 à décembre 2014) a été tout compte fait limité. Si les opérations de sauvetage en mer ont considérablement augmenté, la composante sécuritaire n'a pas pour autant disparu : l'objectif a toujours été de rapatrier les migrants sauvés en mer qui ne rentraient pas dans les critères de l'asile ou de la protection humanitaire⁷.

L'enjeu de cette contribution est d'analyser de manière spécifique, dans le contexte de la Libye post-Kadhafi, l'évolution du cadre migratoire durant la période qui va de l'été 2014 au printemps 2019. Dans ce laps de temps, non seulement la situation liée au conflit armé en Libye s'est aggravée par rapport aux années qui ont suivi 2011, mais surtout, pour la première fois depuis 2003, la Libye est entrée dans une phase de récession économique qui s'est directement reflétée dans les choix des migrants présents en Libye. Notre réflexion se base sur plusieurs

7. CUTTITTA, Paolo, "From the Cap Anamur to Mare Nostrum: Humanitarianism and Migration Controls at the EU's Maritime Borders", in: MATERA, Claudio ; TAYLOR, Amanda (eds), *The Common European Asylum System and Human Rights: Enhancing Protection in Times of Emergencies*, The Hague: CLEER Working Papers, 2014, pp. 21-37 (voir p. 36).

recherches de terrain réalisées entre 2018 et 2019 en Libye occidentale et dans le sud de la Tunisie. Si tous les entretiens que nous avons menés ont une pertinence qualitative en raison des histoires de vie des différentes personnes rencontrées et interrogées, notre analyse n'a toutefois pas la prétention d'avoir une pertinence quantitative, laquelle serait, selon nous, particulièrement difficile à atteindre compte tenu des conditions du terrain de recherche.

Guerre, crise économique et contrôle des migrants

La transition libyenne est passée progressivement d'une dialectique de confrontation, d'abord politique puis principalement militaire, lors d'une crise déclenchée en février 2014 à la fin du mandat du Congrès général national (CGN), élu le 18 juillet 2012. Face à la tentative des milices de Misrata et du parti Justice et Construction (inspiré des Frères musulmans) de maintenir le parlement sortant, où ils avaient obtenu une large majorité, le maréchal Khalifa Haftar s'est érigé en paladin de nouvelles élections et d'une défense claire des positions obtenues par les forces autrefois guidées par Mahmud Jibril contre la coalition des différents groupes islamistes. Khalifa Haftar avait été le commandant de l'armée libyenne lors de l'invasion du Tchad. Fait prisonnier, il avait alors été démis de ses fonctions par le Colonel Kadhafi. Réfugié aux États-Unis sous la protection de la CIA⁸, il est rentré en Libye en 2011 pour appuyer la révolte contre le régime sans réussir à obtenir dans cette première phase un rôle de commandement. La crise de 2014 a eu pour issue, entre autres choses, d'imposer Khalifa Haftar comme l'une des principales figures politiques et militaires de la transition libyenne.

Les nouvelles élections du 25 juin 2014 ont alimenté le conflit armé : les consultations pour l'élection de la Chambre des représentants ont marqué la domination des forces modérées, sous la tutelle du maréchal Haftar, tandis que l'exclusion du Parti justice et construction a provoqué la réaction militaire des milices de Misrata contre l'Armée nationale libyenne autoproclamée de Khalifa Haftar. Le conflit, qui a connu son apogée à l'été 2014, a généré une fracture au sein du pays et de ses institutions centrales. Les milices de Misrata sont parvenues à prendre Tripoli, ressuscitant l'ancien CGN, tandis que la nouvelle Chambre des représentants partait en exil pour Tobrouk, dans l'est du pays à la frontière avec l'Égypte, sous la protection militaire de Khalifa Haftar. Les années qui ont suivi ont mené à une opposition croissante entre les deux blocs, tandis que les différentes tentatives de médiation interna-

8. *Central Intelligence Agency*, agence de renseignement des États-Unis.

34 Dossier : Migrations africaines au Maghreb et au Moyen-Orient

tionale se sont rapidement transformées en une série d'ingérences plus ou moins directes qui ont transformé la guerre civile libyenne en une guerre internationale. Au printemps 2019, le conflit entre les deux fronts a repris de l'ampleur pour le contrôle de la capitale. Les forces du maréchal Haftar, avec l'appui de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de l'Arabie Saoudite, de la Russie et de la France, ont tenté de neutraliser les forces de Misrata, quant à elles appuyées par la Turquie, le Qatar et l'Italie. Dans cette situation, le Gouvernement d'union nationale, affaibli, dirigé par Fayez al-Serraj, est alors plus un simple spectateur qu'un acteur décisif des affrontements en cours.

L'opposition entre les deux blocs, qui ces dernières années a déchiré la Libye, est également à l'origine d'une crise profonde, non seulement des institutions politiques, mais aussi économiques et financières, compte tenu de ses répercussions sur la capacité réelle à extraire pétrole et gaz et à les vendre sur le marché international. Conflit et crise économique se sont directement répercutés sur les conditions de séjour des citoyens africains en Libye, en impactant leur sécurité et leur mobilité sociale. En effet, si l'insécurité a poussé nombre d'entre eux à rediriger leur parcours migratoire au-delà de la Libye, vers l'Europe, ce mouvement a été amplifié par la situation économique extrêmement difficile, qui a rapidement réduit toute possibilité d'ascension sociale des travailleurs étrangers en Libye. Il est indubitable que travailler en Libye et risquer sa vie en gagnant (relativement) beaucoup d'argent n'est pas la même chose que de le faire en gagnant (relativement) peu. En confrontant les résultats disponibles de plusieurs recherches de terrain menées ces dernières années, il apparaît clairement que le nombre de migrants africains souhaitant partir vers l'Europe est en augmentation.

Il n'empêche que, par-delà les narrations journalistiques, une partie consistante, et certainement majoritaire, des migrants en Libye continue de ne pas envisager l'Europe comme une destination possible. Surtout, dans l'écrasante majorité des cas, c'est en Libye que la prochaine étape migratoire se décide. Assez rares sont les migrants qui, dès le début de leur voyage, ont comme destination prédéterminée l'Europe : lorsque c'est le cas, il s'agit surtout de migrants fuyant la guerre ou qui se considèrent comme persécutés dans leur pays d'origine. Pour eux, le projet migratoire n'est pas, comme dans la majeure partie des cas, d'accomplir une mobilité sociale par le travail en Libye avant de rentrer à la maison, mais plutôt de rejoindre un pays européen dans lequel le statut de réfugié ou la protection humanitaire pourra leur garantir cette mobilité sociale incompatible avec un retour dans leur contexte d'origine.

D'après une recherche que nous avons menée à l'intérieur de la prison de Gharyan, dans la région du Djebel Nefoussa, l'écrasante majorité des détenus africains déclarait ne pas considérer le voyage clandestin vers l'Europe comme une alternative possible à celle de rester en Libye pour travailler ou de rentrer dans leur pays d'origine, une fois sortis du camp de rétention⁹. Selon une autre étude publiée par le Danish Refugee Council et conduite en 2013 sur un échantillon d'environ 1 000 migrants provenant d'Afrique subsaharienne et résidant à Tripoli et à Sabha depuis moins de cinq ans, la majeure partie a affirmé « vouloir trouver du travail et améliorer ses conditions de vie en Libye ». Seuls un peu plus de 15 % des enquêtés ont répondu vouloir continuer leur voyage vers l'Europe¹⁰: il s'agissait en majorité d'Érythréens, de Somaliens et de Syriens qui, à cause de la situation politique ou de guerre dans leur pays d'origine, étaient sans doute en recherche d'une réinstallation à long terme en Europe. Une troisième enquête menée par un centre de recherche gouvernemental, le National Economic and Social Development Board, en 2015 cette fois, c'est-à-dire après l'escalade militaire de 2014, révèle une augmentation considérable du nombre de migrants souhaitant rejoindre l'Europe : 40,3 % des personnes interrogées ont déclaré vouloir rester en Libye à la recherche d'un travail, tandis que 37 % se sont dites prêtes à partir pour l'Europe, les 22,7 % restantes n'ayant pas de plan précis¹¹. En conséquence, les arrivées clandestines ont rapidement augmenté en Italie à partir de 2015, pour atteindre 153 000, puis 183 000 en 2016¹². Cette augmentation sur la période 2015-2016 a certes rendu compte d'un changement des dynamiques libyennes en raison du conflit et de la crise économique, mais il restait un fossé énorme entre le nombre de migrants qui atteignaient les côtes italiennes et celui des résidents africains en Libye, de très loin supérieur à ceux qui étaient arrivés en Italie ou qui étaient morts en mer.

En dépit du contexte qui caractérise la Libye, le pays a en effet continué — et continue — de représenter une destination de travail privilégiée pour les individus qui arrivent, convaincus de pouvoir faire fortune, au moins par rapport à leur situation précédente, sans devoir nécessairement risquer une fois de plus leur vie pour rejoindre l'Europe par la mer. C'est ce dont témoigne notre enquête de terrain

9. MORONE, Antonio M., "Policies, Practices, and Representations Regarding Sub-Saharan Migrants in Libya: From the Partnership with Italy to the Post-Qadhafi Era", *op. cit.*

10. "We Risk our Lives for our Daily Bread". *Finding of the Danish Refugee Council Study on Mixed Migration in Libya*, *op. cit.*

11. AL-TARHOUNI, Hani, *دراسة ميدانية عن الهجرة غير النظامية في ليبيا*, *op. cit.*

12. Source : tableau statistique du ministère de l'Intérieur italien, http://www.libertaciviliimmigrazione.dlci.interno.gov.it/sites/default/files/allegati/cruscotto_statistico_giornaliero_31-01-2018_0.pdf.

36 Dossier : Migrations africaines au Maghreb et au Moyen-Orient

menée en septembre 2018 dans la petite ville libyenne de Nalut, dans le Djebel Nefoussa, à 50 kilomètres de la frontière avec la Tunisie et à 160 kilomètres de Tripoli. Sur la base d'entretiens menés avec une dizaine de travailleurs en provenance du Burkina Faso, le point commun des enquêtés est qu'ils ne veulent pas rejoindre l'Europe, mais bien travailler en Libye, et après « s'être fait un peu d'argent », revenir dans leur pays d'origine. Malgré la situation dans laquelle elle se trouve, la Libye reste perçue par beaucoup d'Africains comme une sorte d'Amérique. Les personnes interrogées disent gagner, grâce à des petits boulots, entre 100 et 120 dinars par jour (soit 65 à 75 euros). S'il s'agit d'une somme comparable à celle qu'elles pouvaient gagner en Libye sous le régime du colonel Kadhafi, précisons toutefois que le dinar libyen a connu une dévaluation ces dernières années. Si la somme est souvent perçue par nos enquêtés comme « correcte » pour la Libye, elle n'est plus suffisante pour « *construire un avenir ou pour envoyer de l'argent à la maison parce que le dollar a trop augmenté* »¹³. Cela a pour effet de ralentir le projet de retour au pays des migrants africains et de diminuer les possibilités de faire « fortune » en Libye. C'est donc la crise économique qui a eu une profonde incidence sur les attentes et sur les projets des migrants, plus encore que les guerres qui ont déchiré le pays. C'est pourquoi les personnes interrogées déplorent gagner des sommes moins importantes, et donc devoir rester en Libye plus longtemps que prévu initialement. Néanmoins, aucun de nos enquêtés n'évoque un départ nécessaire vers l'Europe ; au contraire, tous ont pleinement conscience des « pièges » représentés par les politiques d'endiguement au niveau européen et de la forte probabilité d'être envoyés dans une structure de détention à Tripoli. Ils sont en effet mis en garde par leurs amis et connaissances à Tripoli contre ce genre de risques. En outre, les individus interrogés considèrent qu'à Nalut, les Libyens « *sont gentils et nous traitent bien, même s'il n'y a pas la liberté de faire tout ce qu'on veut* »¹⁴.

En raison de l'augmentation des arrivées sur les côtes italiennes au cours de la période 2015-2016, les politiques d'endiguement promues au niveau européen ont été renforcées. Le 2 février 2017, un nouveau MoU a été signé entre l'Italie et le gouvernement d'Accord national de Fayez al-Serraj. En ouvrant la voie à de nouvelles opérations de refoulement des migrants en haute mer, cet accord marque un pas supplémentaire vers une politique sécuritaire, mais aussi vers un processus d'externalisation du contrôle des flux migratoires irréguliers en partance de la Libye. En effet, ce texte propose de revenir à la situation de

13. Entretien réalisé avec Mohamed à Nalut le 8 septembre 2018.

14. Entretien réalisé avec Lofti à Nalut le 9 septembre 2018.

2009-2010, lorsque l'Italie a mis en place, avec le régime de Mouamar Kadhafi, un mécanisme de refoulement des migrants en haute mer, qui étaient interceptés par des équipages mixtes italo-libyens opérant sur des vedettes italiennes dans les eaux territoriales libyennes. Le MoU de 2017 a donc réactivé ce mécanisme d'interception des migrants en mer pour les ramener sur la côte libyenne mais avec une innovation essentielle : les nouveaux refoulements ont été pensés pour être effectués de manière autonome par les gardes-côtes libyens, pourtant entraînés et équipés par l'Italie. En renonçant à participer directement à ces refoulements, les autorités italiennes ont ainsi cherché à se protéger d'une possible nouvelle condamnation de la part des juges européens, après celle infligée en 2012 par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) pour avoir transgressé le principe de non refoulement et l'incompatibilité des pratiques de refoulement avec la protection des droits de l'homme et du droit d'asile¹⁵. La condamnation de 2012 était en fait basée sur l'engagement et la responsabilité plénière de l'Italie dans les refoulements, précisément parce que les navires étaient italiens et les équipages mixtes. Le MoU de 2017, en plus d'aller à l'encontre de l'engagement pris le 20 juin 2012 par le gouvernement de Mario Monti de renoncer de manière durable aux refoulements comme instrument de contrôle des flux¹⁶, entend surtout protéger l'Italie d'une nouvelle condamnation, même si cela reste envisageable sur la base du principe de coresponsabilité¹⁷.

En parallèle, une zone de recherche et de secours (*search and rescue zone*, SAR), sous responsabilité libyenne, a été instituée le 28 juin 2018, en complément des SAR italienne et maltaise. L'établissement d'une telle zone permet de transférer la responsabilité du secours en mer aux gardes-côtes libyens, tout en déchargeant les autorités maltaises et italiennes. Dans une enquête publiée le 13 novembre 2018 dans le quotidien italien *La Repubblica*, il ressort clairement qu'« après avoir navigué pendant des semaines dans la SAR à bord du Mare Jonio [le navire de l'organisation non gouvernementale *Mediterranea Saving Humans*], intercepté des sources officielles, échangé avec des activistes et visionné des documents judiciaires inédits, [...] ladite zone SAR libyenne est en réalité un quadrant où se succèdent de nombreuses

15. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL DE L'EUROPE, *Plans d'action du Gouvernement italien dans l'affaire Hirsi Jamaa et autres c. Italie*, requête n° 27765/09, réunion 1150 DH, 6 juillet 2012.

16. ANSAMED, "Immigrazione : Libia ; Terzi, respingimenti non in agenda governo" [En ligne], *ansamed.info*, 20 juin 2012, http://www.ansamed.info/ansamed/it/notizie/stati/libia/2012/06/20/Immigrazione-Libia-Terzi-respingimenti-in-agenda-governo_7068589.html.

17. GIUFFRÉ, Mariagiulia, "State Responsibility Beyond Borders: What Legal Basis for Italy's Push-Backs to Libya?", *International Journal of Refugee Law*, Vol. 24, No. 4, 2012, pp. 692-734.

38 Dossier : Migrations africaines au Maghreb et au Moyen-Orient

opérations de police, souvent menées avec des méthodes brutales »¹⁸. La contradiction entre les politiques d'endiguement et le droit international est donc loin d'être négligeable, puisqu'il est indubitable que la Libye ne peut être considérée comme un pays sûr, non seulement à cause du conflit et des violences qui caractérisent la situation actuelle dans le pays, mais surtout parce que les autorités libyennes n'ont toujours pas signé la convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés et qu'elles n'ont toujours pas de loi sur l'asile.

La fermeture de la route migratoire en Méditerranée centrale a fait diminuer drastiquement les arrivées sur les côtes italiennes, passant de 23 000 en 2018 à 119 000 en 2017¹⁹. La contrepartie a été une augmentation des morts en mer ainsi que des violations des droits des citoyens étrangers résidant en Libye. Les différents pièges des politiques d'endiguement ont été placés sur le territoire libyen et en Méditerranée par l'Italie et par l'Union européenne avec comme prétexte la protection des migrants irréguliers souhaitant se rendre en Europe. En réalité, cela a privé ces derniers de leur liberté et les a soumis à des atteintes graves aux droits de l'homme, abstraction faite souvent de leur véritable intention de migrer vers l'Italie et plus largement vers le continent européen. Ainsi, des dizaines de milliers de personnes finissent dans le cycle de l'endiguement voulu par l'Italie et par l'UE et mis en pratique par les Libyens uniquement sur la base d'une présomption qui voudrait que tous seraient désireux de migrer vers l'Europe, sans être reconnus comme de simples travailleurs étrangers résidant en Libye. Toute l'entreprise migratoire d'un individu peut être synthétisée dans le calcul des risques sur la base de ses connaissances et de ses attentes²⁰, mais les politiques mises en œuvre à l'échelon européen finissent par donner pour acquis des intentions et des choix qui se révèlent ensuite être largement conditionnés par ces mêmes politiques d'endiguement.

La Tunisie : une alternative possible ?

La fermeture de la route migratoire en Méditerranée centrale suite au MoU italo-libyen de 2017, combinée à une situation qui, du fait de la

18. MENSURATI, Marco ; TONACCI, Fabio, "La farsa della SAR libyenne" [En ligne], *La Repubblica.it*, 13 novembre 2018, https://www.repubblica.it/cronaca/2018/11/13/news/la_farsa_della_sar_libyenne-211531369/.

19. Source : tableau statistique du ministère de l'Intérieur italien, http://www.libertacivillimigrazione.dlci.interno.gov.it/sites/default/files/allegati/cruscotto_statistico_giornaliero_31-01-2018_0.pdf.

20. WILLIAMS, Allan M. ; BALÁŽ, Vladimír, "Migration, Risk, and Uncertainty: Theoretical Perspectives", *Population, Space and Place*, Vol. 18, 2012, pp. 167-180 (voir p. 169).

guerre et de la crise économique, amène les migrants à rediriger leurs espoirs de mobilité sociale ailleurs qu'en Libye, ont fait de la Tunisie, et en particulier de toute la région méridionale du pays, une possible alternative à la résidence en Libye et à la traversée de la Méditerranée centrale. Dès 2011, la Tunisie a été concernée par un important flux migratoire en provenance de Libye, composé tant de Libyens que de citoyens de pays tiers. Dans le même temps, la transition politique à l'œuvre en Tunisie cette même année a provoqué le départ d'un nombre important de Tunisiens vers l'Europe, ces derniers profitant d'une baisse du contrôle des frontières nationales de la part des autorités tunisiennes. Dans les années 1990 et 2000, la Tunisie était un pays de forte émigration vers l'Europe, mais aussi vers la Libye de Mouammar Kadhafi. Il s'agit d'une réalité si répandue que travailler en Europe ou en Libye constitue une expérience collective partagée par des générations entières de Tunisiens. Néanmoins, si le travail en Europe menait souvent à une résidence de longue durée à l'étranger, voire à l'acquisition d'une seconde nationalité, l'émigration de travail vers la Libye représentait une période plus ou moins brève de la vie des Tunisiens.

Après 2011, la diaspora libyenne en Tunisie a augmenté, puisque la première vague d'exilés (datant du régime du colonel Kadhafi) n'a pas pu rentrer chez elle, tandis qu'un nombre croissant de Libyens ont quitté leur pays d'origine à cause du conflit. L'absence de formalités en matière d'entrée et de séjour en Tunisie pour les Libyens a favorisé une dynamique souvent pendulaire pour des groupes de Libyens qui, selon les contextes, se déplaçaient de la Libye vers la Tunisie et vice-versa. Entre 2009 et 2013, la Tunisie a enregistré 1,8 million d'entrées sur son territoire et 1,5 million de sorties de citoyens libyens²¹. Au-delà de la narration tunisienne concernant la fraternité entre cousins arabo-libyens, l'économie de régions entières de la Tunisie a largement bénéficié de l'afflux d'argent des exilés libyens : dans le sud du pays, les autorités tunisiennes ont vu dans ce phénomène « *quelque chose de gagnant-gagnant, leur permettant de gouverner une région périphérique, historiquement pauvre et rebelle* »²².

Si la présence libyenne en Tunisie est devenue une donnée structurale du peuplement et de l'économie du pays à partir de 2011, celle des travailleurs africains a augmenté de manière importante en 2018 et

21. BOUBAKRI, Hassan, "Migration et asile en Tunisie depuis 2011 : vers de nouvelles figures migratoires ?", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 31, n° 3-4, 2015, pp. 17-39 (voir p. 26).

22. BOUKHARS, Anouar, "The Potential Jihadi Windfall from the Militarization of Tunisia's Border Region with Libya", *CTC Sentinel*, Vol. 11, No. 1, January 2018, pp. 32-36 (voir p. 32).

40 Dossier : Migrations africaines au Maghreb et au Moyen-Orient

2019. Il est possible de cerner les causes du passage de la Libye à la Tunisie par le biais d'une série d'entretiens que nous avons effectués pendant cette période dans la ville de Médenine avec des migrants africains en provenance de Libye et accueillis de manière précaire à l'intérieur d'une structure gérée par le Croissant-Rouge. L'histoire de Yahya²³ est représentative des témoignages collectés auprès des individus provenant de différents pays d'Afrique sahélienne et subsaharienne et qui sont passés par la Libye avant d'arriver en Tunisie. Yahya a quitté la Gambie en 2015 pour rejoindre la Libye, dans l'espoir d'y gagner plus d'argent. Il a ainsi traversé le Sénégal, le Mali et le Niger avant d'atteindre sa destination finale. Sur place, il a été emprisonné puis a été libéré sans avoir à payer de rançon, faute d'argent ou de proches pouvant payer pour lui. Il a ensuite travaillé trois ans à Tripoli en tant que gardien d'une propriété privée, un travail peu rémunérateur, mais relativement tranquille. C'est justement parce qu'il n'a pas réussi à gagner autant d'argent qu'il le souhaitait qu'il a voulu essayer de rejoindre l'Italie. Une connaissance gambienne lui avait promis de lui faire traverser la Méditerranée pour 600 dinars (environ 380 euros), mais le bateau pneumatique sur lequel il avait pris place n'a pas démarré. Pour échapper à la police libyenne qui allait le ramener en prison, il a décidé de partir en Tunisie en mars 2018 en traversant la frontière le long des côtes grâce à un passeur gambien. Selon lui, il n'est pas facile de trouver un travail stable à Médenine, mais lorsque c'est le cas, « *on est sûr d'être payés, à la différence de la Libye* »²⁴.

Le récit de vie de Yahya est révélateur des points généraux que partagent nombre de migrants africains ayant séjourné en Libye : la migration vers ce pays est d'abord une expérience de travail prolongée, avec parfois des périodes de détention ou des violences liées aux pièges de l'endiguement. La décision de poursuivre le trajet migratoire vers l'Italie est souvent prise après une longue période de résidence en Libye, dans un contexte de guerre et de crise économique qui impacte en premier lieu ces migrants. Néanmoins, les difficultés et les risques liés à la traversée de la Méditerranée sont tels qu'une partie d'entre eux se persuadent alors de rejoindre la Tunisie. Les réseaux sur lesquels ils s'appuient pour se déplacer sont des réseaux complexes, où la mobilité est constamment liée à des intermédiaires africains, souvent des compatriotes.

Néanmoins, la situation en Tunisie s'est rapidement détériorée pour ces individus comme pour Yahya. Quelques mois après notre première rencontre, ce dernier se plaint auprès de nous de ses conditions de vie

23. Les prénoms des enquêtés ont tous été modifiés pour préserver leur anonymat.

24. Entretien réalisé avec Yahya à Médenine le 9 juillet 2018.

précaires au sein de la structure qui l'accueille et d'un travail trop irrégulier pour gagner convenablement sa vie. Il déplore également le « manque de respect pour les personnes de couleur » en Tunisie²⁵. Yahya est désormais convaincu que la Tunisie n'est pas une destination durable. Finalement, c'est la maladie de son fils, resté en Gambie, qui le fera repartir pour son pays d'origine, même si ce retour sonne l'échec de son projet migratoire, mais surtout de son projet de mobilité sociale²⁶.

À l'instar du récit de Yahya, ceux d'autres enquêtés rencontrés à Médenine nous font comprendre que la Tunisie, même si elle constitue un lieu de refuge contre la violence croissante en Libye, reste avant tout un lieu de passage. Si les salaires ne sont pas beaucoup moins élevés qu'en Libye, c'est surtout le manque d'opportunités professionnelles qui découragent les individus interrogés. Ces derniers ont en quelque sorte remplacé dans l'espace social les jeunes Tunisiens qui ont quitté le pays à partir de 2011, se retrouvant donc confrontés à une situation économique et sociale que cette jeune génération de nationaux avait fui quelques années auparavant. À cette situation s'ajoute en outre des phénomènes de marginalisation et de discrimination sociale empreintes de racisme envers les étrangers africains. Certains enquêtés témoignent avoir vu des amis ou des connaissances repartir en Libye dans l'idée de (re) tenter de rejoindre l'Europe. Ces derniers mois, l'on assiste également à une augmentation des départs clandestins depuis la Tunisie, notamment depuis des zones comme Zarzis et les îles Kerkennah.

Conclusion

Lorsque l'on observe les dynamiques de la mobilité humaine des migrants africains au-delà de la Méditerranée, il apparaît évident que l'activité professionnelle constitue une dynamique centrale qui oriente les trajectoires migratoires dans une logique d'autopromotion sociale à l'intérieur d'un cadre plus vaste et plus complexe. Les conditions de résidence (en plus du travail) y constituent un autre élément significatif du projet migratoire. Outre la situation économique, la guerre, l'insécurité qu'elle génère et la discrimination raciale sont des éléments qui pèsent sur les décisions des migrants. En Libye, les droits des migrants ne trouvent aucun espace de reconnaissance, d'autant plus que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a continué à agir dans la « nouvelle Libye » comme il le faisait sous le régime de Mouammar Kadhafi, autrement dit en l'absence d'une reconnaissance officielle pleine et entière des autorités en place.

25. Entretien réalisé avec Yahya à Médenine le 5 septembre 2018.

26. Entretien réalisé avec Yahya à Médenine le 16 février 2019.

42 Dossier : Migrations africaines au Maghreb et au Moyen-Orient

L'article 10 de la déclaration constitutionnelle promulguée en 2011 par le Conseil national de transition, qui faisait explicitement référence à la protection du droit d'asile et à l'interdiction d'extrader les réfugiés, reste lettre morte. Enfin, les politiques d'endigement impulsées par l'Italie et l'Union européenne dans son ensemble, en partant de la présomption infondée que tous les migrants présents en Libye souhaitent rejoindre l'Europe, génèrent des souffrances infligées à ces individus tant lors de la détention que de l'expulsion, en Libye comme à l'extérieur du pays. Paradoxalement, ces politiques d'endigement peuvent finir par inciter les migrants africains à tenter la traversée irrégulière de la Méditerranée, puisque à la situation sociale, économique et sécuritaire, viennent s'ajouter les pièges de l'endigement pour ces individus. Le débordement des migrations de la Libye vers la Tunisie aura sans doute pour effet d'augmenter l'attention italienne et européenne dans le renforcement de l'endigement des flux migratoires en Tunisie, avec le risque d'accentuer là encore l'insécurité de ces migrants africains au lieu de protéger et faire valoir leurs droits.

Traduit de l'italien par Olivier Favier

